



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG

2026-01-06

Département du Gers

SIEBAG –Nombres de membres: 11

Afférents au Comité Syndical: 49

Présents: 9

Qui ont pris part à la délibération: 9

Date de convocation : 05/03/2026

Séance du jeudi 12 mars 2026 à 19 h 00 à RISCLE

Présents : BASTROT P-BUFFALAN JL-BUREAU B-CAPBERN P-CORDONNIER C-LABORDES S-COURALET C-DUBICQ A-DARTIGUES P-DEHEZ G-DUFFER S-FORT C-LE NEVEZ B-JEGUN C-LALANNE G-LECERF M-MASSARROTO S-MINVIELLE S-PARGADE A-PEFFAU P-REON E-RIBAUT P-SAINT-ORENS H-SARNIGUET C-SOULE J-VIDAL C-SPOERRY Q-DUPIN B-CAPIN P-

Absents ou excusés : BECARD N-BOUCHET F-BOURGES L-BRUMONT J-CORNU F-FARBOS F-FITAN G-GARRALON H-JOYE M-LABORDE S-LANGLADE C-LAPASSADE B-LAGO G-LARTIGOLLE M-LUMBROSO Y-MINGELLE JM-RANDAZZO C-RIGAIL K-ROMAN C-VAN DE CASTEELE L-VINCENT C-WAUTERS B-

Secrétaire de séance : REON E-

Objet : budget primitif SPAC 28407

Le conseil syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe Budget SPAC 28402,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation du compte de gestion 2025,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation du compte administratif 2025,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation de l'affectation des résultats 2025,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2026 du budget SPAC 28407 présenté par le Président, soumis au vote par chapitres ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,



DELIBERE :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION EXPLOITATION	474 770€	233 000.49 €
Report exploitation		241 769.51 €
TOTAL : exploitation	474 770 €	474 770,00 €
SECTION INVESTISEMENT	745 000 €	660 072.46 €
report investissement		84 927,54 €
TOTAL : investissement	745 000 €	745 000 €
Total du budget	1 219 770 €	1 219 770 €

Le conseil Syndical approuve ces montants prévisionnels et vote le budget primitif SPAC 28 407- 2026 par chapitres, budget équilibré en dépenses et en recettes comme présenté ci-dessus.

Votes :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par Le Président

Transmission en Sous-Préfecture le : 19/03/26

Notifié le : 19/03/26

Ainsi délibéré à Riscle les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Fait à Riscle, le 17/03/2026

REON Etienne,
Secrétaire de séance

BUFFALAN Jean-Luc,
Président du SIEBAG

Syndicat Intercommunal des Eaux
du bassin de l'Adour Gersois
34 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr
www.siebag.fr